

Le midi, les écoliers mangent désormais local

Une convention a été signée entre la mairie et le Département, pour la fourniture aux cantines de repas fabriqués par la cuisine du collège Pierre-et-Marie-Curie.

Repas des écoliers préparés au collège

Changement de régime pour les quelque 150 élèves des écoles maternelle et élémentaire prenant leur déjeuner dans les cantines scolaires de ces deux établissements. Depuis le jour de la rentrée, les repas qui leur sont servis sont préparés le matin même au collège Pierre-et-Marie-Curie.

Lors de sa réunion du 31 août, le conseil municipal a entériné ce nouveau mode de fonctionnement qui a fait l'objet d'une signature de convention entre la mairie et le conseil départemental.

En décidant de « **ne pas renouveler le contrat qui s'arrêtait fin août, avec un prestataire de services pour la fourniture des repas** », la mairie a « **pris une option allant dans le sens du bien-être des enfants, qui bénéficieront de produits frais, de produits du terroir** », a expliqué Gérard Kepa, le maire. « **Il y a une qualité** », a-t-il poursuivi en se référant « **aux bons échos qui nous parviennent du collège** ».

Pour la mise en place de ce nouveau service, la commune a dû procéder à l'achat d'un petit camion adapté au transport des conteneurs de repas. « **Nous avons trouvé un véhicule d'occasion qui pourra servir pour d'autres besoins de la commune. C'est une dépense de 17 000 €** », a indiqué le maire. Il a fallu également réorganiser le travail de plusieurs employés communaux pour assurer la liaison entre le collège et les écoles.

Sur le plan financier, la fabrication des repas au collège entraîne une augmentation de 0,50 € du coût de la portion. Les tarifs de vente des repas seront revus ultérieurement, lors du vote des nouveaux tarifs communaux.

Engagés à l'automne 2019, les travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et de rénovation de la salle du Suvez, petite salle des fêtes pouvant accueillir 120 personnes, seront terminés dans les prochains jours.

L'équipement intègre l'ancien logement attenant dans lequel ont été créés des locaux de service et de rangement. Sa cuisine a été remodelée pour séparer le circuit propre du circuit sale et tout son matériel a été remplacé.

Fermée depuis un an et demi, « **la salle sera de nouveau mise en location à partir de la fin de ce mois de septembre** », annonce Maryvonne Maunoury, première adjointe au maire. « **Les tarifs sont inchangés jusqu'à la fin de l'année** », précise-t-elle.

Emprunt pour construire la nouvelle école

Afin de financer une partie du coût de la construction de la nouvelle école élémentaire (environ 2,4 millions d'euros), le conseil municipal a décidé de contracter un emprunt de 600 000 €, au taux de 0,55 %.



Les élus ont visité la salle du Suvez rénovée, lundi, avant la réunion du conseil municipal.

Ouest-France